

République Française
Département : TARN
Arrondissement : Albi
CESTAYROLS - COMMUNE

Séance du mardi 10 mars 2026

Délibération N° DE_2026_009

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	8	9
Date de la convocation : 05/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le dix mars deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Jean DERRIEUX.

Présents : Jean DERRIEUX, François JONGBLOET, Francis BERNADOU, Annie OHRESSER, Philippe BEGLIOMINI, Amélie GALAND, Claude THILLIEZ, Geneviève DELRIEU

Représentés : Stéphanie CALMELS représentée par Amélie GALAND

Absents et Excusés : Bernard GISQUET

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Annie OHRESSER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Avis sur la désaffiliation de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet du Centre de gestion du Tarn

Mr le Maire informe les membres du conseil de la décision de la Communauté d'Agglomération Gaillac - Graulhet de solliciter sa désaffiliation auprès du CDG 81 à compter du 1er janvier 2027.

Conformément aux dispositions de l'article L.452-20 du Code Général de la Fonction Publique, ainsi qu'aux articles 7, 30 et 31 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié, toute demande de retrait d'une collectivité affiliée à titre volontaire est soumise à une procédure de consultation des collectivités et établissements publics déjà affiliés.

A ce titre, et en application précisément de l'article 31 du décret précité, le CDG81 demande à notre commune de se positionner sur ce projet de désaffiliation.

Mr le maire et les membres du conseil municipal, à l'unanimité,

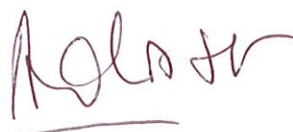
NE SOUHAITENT PAS S'OPPOSER à cette désaffiliation.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Jean DERRIEUX
Président de séance



Annie OHRESSER
Secrétaire de séance



DE_2026_009